



ENTREPRISE

PARTAGE D'EXPERTS

N°10
JUILLET
2023

LA REVUE
THÉMATIQUE
MMA ENTREPRISE
POUR LES COURTIERS

RÉASSURANCE
**ENJEUX ET
PERSPECTIVES
DANS UN
MONDE SOUS
CONTRAINTE**

INSIGHTS

LE SECTEUR DE LA RÉASSURANCE DOIT FAIRE FACE À UNE MULTIPLICATION DES RISQUES DONT L'IMPACT FINANCIER NE CESSE DE CROÎTRE. CHIFFRES À L'APPUI.

 **100**
réassureurs mondiaux

 **308 MDSE**
de chiffre d'affaires cumulé vie et non-vie souscrit par les réassureurs

 **205 MDSE**
de primes non-vie souscrites par les réassureurs

 **96,4%**
ratio combiné non-vie

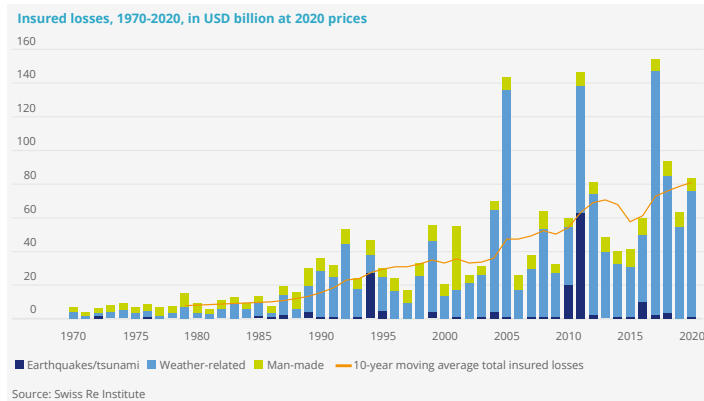
(Source : AM Best Reinsurance Market & Aon's Reinsurance Aggregate - 2021)


Classement des principaux risques (2023)

- 1 - Cyberattaques
- 2 - Dérèglement climatique
- 3 - Environnement économique dégradé
- 4 - Pénurie de matières premières et énergétiques
- 5 - Risque politique mondial

(Source : Cartographie prospective 2023 de l'assurance - France Assureurs)

Les pertes assurées de 1970 à 2020



 FACE À UNE SITUATION DE "POLYCRISE", LA MISSION DE MUTUALISATION DES RISQUES DE L'ASSURANCE EST, PLUS QUE JAMAIS, CRITIQUE POUR GARANTIR LA RÉSILIENCE DE NOTRE ÉCONOMIE (...). POUR RÉPONDRE À CES DÉFIS (...) LE SECTEUR DE L'ASSURANCE DEVRA CONTINUER DE S'ADAPTER ET D'INNOVER.

Martin Landais,
sous-directeur assurances à la direction générale du Trésor
(News Assurance Pro - 18 janvier 2023)

587 MDSE
DE CAPITAUX CUMULÉS
DES RÉASSUREURS

(Source : AM Best Reinsurance Market & Aon's Reinsurance Aggregate - 2021)

PARTI-PRIS



LA RÉASSURANCE AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ DE COVÉA



Activité financière mal connue, voire un peu mystérieuse, la réassurance est pourtant au cœur de l'histoire de Covéa. Avant d'être une SGAM (Société de groupe d'assurance mutuelle), le Groupe fut en effet constitué sous la forme d'une Société de réassurance mutuelle. MMA, pour sa part, avait déjà lancé auparavant une activité de réassurance en France (Les Mutuelles du Mans Ré, cédé ensuite à XL Re) et au Luxembourg (devenue depuis Covéa Lux, l'actuelle captive de réassurance du Groupe). À noter également que l'Alsacienne, au sein du Groupe Assurances Mutuelles de France devenu plus tard Azur, pratiquait la réassurance à l'international depuis le XIX^e siècle.

L'acquisition en juillet 2022 de PartnerRe, l'un des leaders mondiaux du secteur, écrit donc une nouvelle page de l'histoire de la réassurance dans le Groupe. Cette activité largement ouverte à l'international constitue une source nouvelle de diversification et de rentabilité.

Nous espérons que cette nouvelle édition de la revue Partage d'Experts consacrée à la réassurance contribuera à mieux vous faire comprendre les grands enjeux de cette industrie passionnante.

Emmanuel Dubreuil,

Directeur des Cessions en Réassurance du groupe Covéa et directeur de cabinet de la direction générale de Covéa

 Emmanuel Dubreuil

POUR S'ADAPTER À UN MONDE EN PERPÉTUELLE MUTATION, LE SECTEUR DE LA RÉASSURANCE VA DEVOIR ÉVOLUER

DANS UN MONDE SOUS CONTRAINTES (CHANGEMENT CLIMATIQUE, CYBERMENACES, GUERRE EN UKRAINE...), LA RÉASSURANCE RESTE PLUS QUE JAMAIS UN ÉLÉMENT ESSENTIEL DU SECTEUR ASSURANTIEL. MAIS LE MÉTIER VA DEVOIR PROFONDÉMENT SE TRANSFORMER POUR S'ADAPTER À UN MONDE DE PLUS EN PLUS IMPRÉVISIBLE.

Changement climatique, cybermenaces, épidémies, guerre en Ukraine, inflation... le marché de l'assurance et de la réassurance est confronté à un monde de plus en plus instable. De nouveaux risques inconnus jusqu'alors, sous-estimés ou totalement imprévisibles, font planer une incertitude sur le cœur de l'activité même du secteur : la gestion des risques.

En 2022, le déclenchement de la guerre en Ukraine, un conflit de haute intensité que l'Europe n'avait pas connu depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, a provoqué un terrible drame humain. Un drame qui a aussi un impact sur le monde de l'assurance et de la réassurance du fait de ses conséquences directes sur les personnes et les biens, et indirectes avec la hausse des prix de l'énergie. Avec l'inflation, le coût des risques et des sinistres augmente. Les risques sociaux aussi

avec de fortes pressions sur les finances publiques. « Une inflation qui demeurerait élevée sur une longue période entraînerait l'augmentation des coûts liés aux soins médicaux à long terme et, par extension, celle du coût des sinistres. Si bien que le risque serait concentré dans les branches longues de la responsabilité civile », explique le cabinet de notation Moody's dans son rapport « Global Reinsurance – Stronger earnings prospects and solid balance sheets underpin stable outlook » de septembre 2022.

LES ENJEUX CLIMATIQUES ET CYBER DE PLUS EN PLUS IMPORTANTS

« Les répercussions de la guerre en Ukraine sur l'inflation et l'économie en général sont, de fait, considérables. La reconstruction de l'Ukraine qui nécessitera d'engager des sommes colossales est un défi de taille pour le secteur de l'assurance », déclare Julian Enoizi, Global Head of Public Sector Practice chez Guy Carpenter, « mais ce sont, sans nul doute, les tendances mondiales de fond que sont le changement climatique et les cybermenaces qui questionnent le plus l'industrie de l'assurance ». En 2022, pour la deuxième année consécutive, les pertes assurées liées aux catastrophes naturelles ont dépassé les 100 milliards de dollars US (soit 92,25 milliards d'euros) contre une moyenne décennale de 72 milliards. Selon l'étude du spécialiste de la cybersécurité Check Point, les cyberattaques mondiales ont, quant à elles, augmenté de 38 % en 2022 par rapport à 2021 : « Ces

cyberattaques ont été perpétrées par des pirates informatiques qui se sont concentrés sur l'exploitation des outils de collaboration utilisés dans les environnements de travail à domicile, ciblant notamment les établissements d'enseignement et les organisations de santé. »

DES PRODUITS GARANTIS PAR L'ÉTAT

Or, ces risques « émergents » sont difficiles à quantifier et leurs impacts ne sont pas encore clairement identifiés. L'historique des données les concernant n'est en effet pas assez ancien et fiable pour être modélisable. Leur nature même semble ne pas se prêter à la modélisation qui constitue pourtant le cœur du modèle économique de l'assurance. C'est donc une véritable menace systémique qui plane sur la rentabilité du secteur.

« En ce qui concerne le changement climatique, le secteur est supposé présenter des offres d'assurance pour les porteurs de nouvelles technologies destinées à favoriser la transition écologique. Mais sans données actuarielles, comment inventer des produits adaptés et aider ces entreprises à innover ? », interroge Julian Enoizi. « La question se pose également pour les risques pandémiques et cyber. » Pour le Global Head of Public Sector Practice de Guy Carpenter, une partie de la solution se trouve dans la capacité de l'industrie de l'assurance à collaborer avec les gouvernements. « Le principe est de créer des mécanismes d'assurance qui puissent

LE SECTEUR DE
LA RÉASSURANCE
DOIT ADOPTER
UNE APPROCHE
PLUS PROACTIVE



Julian Enoizi,
Global Head of Public
Sector Practice
chez Guy Carpenter

Des pistes pour s'adapter

1. Une **approche proactive** pour intégrer les nouveaux risques et notamment le changement climatique en se basant moins sur les données historiques
2. Une politique de **prévention et d'innovation** plus ambitieuse
3. Un **partenariat public-privé** sur les risques systémiques
4. La **concentration des métiers de l'assurance et de la réassurance** pour être suffisamment solides du point de vue financier



Ce sont le changement climatique et les cybermenaces qui questionnent le plus l'industrie de l'assurance.

Julian Enoizi,
Global Head of Public Sector Practice
chez Guy Carpenter



38%
D'AUGMENTATION
DES CYBERATTAQUES
MONDIALES
ENTRE 2021
ET 2022

être garantis par l'État au-delà d'un certain niveau. La France a l'habitude de ce type d'approche avec des mécanismes comme le Gareat [Gestion de l'assurance et de la réassurance des risques attentats et actes de terrorisme] qui gère la réassurance des risques pour le compte de ses adhérents avec le soutien des réassureurs internationaux et de l'État français qui accorde sa garantie illimitée. »

PRIVILÉGIER LA PRÉVENTION ET L'INNOVATION

Au-delà du partenariat avec la puissance publique, qui par ailleurs peut aussi faire évoluer les législations pour encourager les acteurs économiques à mieux prévenir les risques et à mieux s'assurer pour jouer la carte de la mutualisation, d'autres actions peuvent être menées par le monde de l'assurance et de la réassurance. À commencer par un investissement significatif dans la prévention et l'innovation, en développant de nouveaux outils comme l'assurance paramétrique rendue possible par les nouvelles technologies et qui garantit à l'assuré une certaine somme d'argent en fonction du franchissement de certains seuils déterminés dans la police d'assurance.



Il serait souhaitable d'embaucher des professionnels d'autres secteurs (santé, technologie...) qui comprennent ces risques.

Julian Enozi,
Global Head of Public Sector Practice
chez Guy Carpenter

LE MANQUE DE CAPACITÉ DES RÉASSUREURS

Cependant, un autre problème, et de taille, se pose aux réassureurs : celui de leur manque de capacité. Ces dernières années, notamment du fait de l'impact de ces nouveaux risques, les acteurs de la réassurance peinent à maintenir leur rentabilité. Craignant que ces réassureurs ne soient pas en mesure de maintenir la discipline des prix à l'avenir, les investisseurs sont donc plus prudents lorsqu'ils décident de soutenir le secteur, ce qui réduit encore sa capacité financière à couvrir ces risques.

Dans un tel contexte, le secteur de la réassurance doit drastiquement changer de modèle s'il veut s'adapter. Par rapport aux nouveaux risques, il doit adopter une approche plus proactive, notamment vis-à-vis du changement climatique, en ne s'appuyant plus sur les données historiques, mais en recalibrant régulièrement les modèles afin de comprendre les risques auxquels l'industrie est confrontée à court terme. « Il serait souhaitable d'embaucher des professionnels d'autres secteurs (santé, technologie...) qui comprennent ces risques et de les former à la souscription et à la tarification des risques », conseille Julian Enozi. Sur le plan capitalistique enfin, la concentration des métiers de l'assurance et de la réassurance offre de réels avantages, comme le souligne la note stratégique de l'Institut Choiseul (« L'avenir de la réassurance post-Covid ») : permettre aux réassureurs de reconstituer rapidement leur capitalisation et avoir des acteurs suffisamment solides du point de vue financier.

LE MÉTIER DE COURTIER GAGNE EN MATURITÉ





FRÉDÉRIC CHAPLAIN,
DIRECTEUR IARD DU COURTIER
VERLINGUE, EXPLIQUE COMMENT
L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ DE LA
RÉASSURANCE AU NIVEAU MONDIAL
IMPACTE DIRECTEMENT LES
ENTREPRISES FRANÇAISES
ET LE TRAVAIL DES COURTIERS.

BIOGRAPHIE

2015-2023
Directeur IARD
de Verlingue

2004-2015
Directeur des
Opérations
commerciales de
Siaci Saint
Honoré

2003-2004
Directeur
commercial chez
Marsh

1996-2003
Divers postes
évolutifs au sein
du cabinet Diot

Dans son dernier rapport sur le secteur de l'assurance en 2022, le cabinet PwC estimait que le *protection gap* (la différence entre les pertes réelles et assurées) pourrait atteindre 1 867 milliards de dollars d'ici 2025. Que vous inspire ce chiffre ?

Frédéric Chaplain : Cet écart ne cesse de se creuser du fait d'abord du coût des dommages réels qui augmentent mécaniquement avec la croissance économique. Le *protection gap* s'aggrave également compte tenu de la complexité croissante de la *supply chain*, des sites industriels et de leur process, sans parler bien entendu des effets de l'inflation, qui se soldent par des sinistres de plus en plus coûteux. Or, le niveau de couverture n'a pas augmenté au même rythme que le coût des dommages. Les derniers renouvellements ont montré la grande frilosité des assureurs pour certaines activités. C'est notamment le cas pour les secteurs du bois, de l'agroalimentaire, du traitement des déchets ou encore du transport public de voyageurs pour ne citer qu'eux.

Quel est également l'impact des catastrophes naturelles ?

F. C. : Le tableau ne serait pas complet en effet sans évoquer également l'augmentation exceptionnelle des sinistres naturels en 2022 qui a sensiblement aggravé la situation. Sur le seul marché français, les catastrophes naturelles (grêle, inondations, sécheresse et

LES CATASTROPHES
NATURELLES
(GRÊLE, INONDATIONS,
SÉCHERESSE
ET TEMPÊTES)
ONT COÛTÉ PLUS
DE 10 MILLIARDS
D'EUROS AUX
ASSUREURS



tempêtes) ont coûté plus de 10 milliards d'euros aux assureurs. Un chiffre à comparer à une moyenne habituelle de 3,5 milliards. À cela s'est ajouté un coût des sinistres « industriels » graves – coût unitaire supérieur à 2 millions d'euros – également en augmentation par rapport aux autres années du fait entre autres de la hausse de l'inflation et des problèmes d'approvisionnement. Un effet cumulatif que l'on observe au niveau mondial. Le coût total des sinistres en 2022 a ainsi été de 132 milliards de dollars, dont 125 milliards pour les seuls événements naturels.

Quelles conséquences cela a-t-il eues sur le marché ?

F. C. : Dans ce contexte, le marché a connu un stress sans précédent. Les réassureurs qui ont supporté, *in fine*, le coût de tous ces événements exceptionnels ont imposé des conditions drastiques aux assureurs avec comme leitmotiv le retour rapide à la rentabilité. Un ajustement qui s'est fait tardivement en fin d'année 2022. Dans la foulée, les assureurs ont imposé des conditions de couverture (renouvellement des traités) très en retrait avec une forte augmentation des primes. Le syndrome d'Andrew – en référence à l'ouragan qui a dévasté le sud-est des États-Unis en 1992, où l'on avait vu après la catastrophe un afflux de capitaux pour couvrir ce type d'événements – ne s'est pas reproduit. Compte tenu de la multiplication de ces phénomènes climatiques extrêmes,

les apporteurs de capitaux au marché sont beaucoup plus prudents. Une raréfaction de capital qui impacte en cascade l'assurance des risques de l'entreprise. Par conséquent, les réassureurs ont drastiquement revu les conditions de traités avec une baisse de la prise en charge des risques naturels, une hausse des franchises appliquées aux assureurs (ce que l'on appelle le « net ») avec une volonté de ne plus avoir à gérer des sinistres de moyenne voire haute intensité, dont notamment les événements naturels. Les assureurs ont à leur tour répercuté ces nouvelles conditions sur leurs propres tarifs et ont surtout procédé à une re-souscription des contrats. Cela est particulièrement vrai pour les risques qualifiés de sensibles pour lesquels l'offre d'assurance s'est considérablement restreinte.

En quoi cette évolution du marché touche-t-elle les courtiers dans leur quotidien ?

F. C. : Les assureurs étant, pour l'essentiel, des acteurs internationaux, le marché mondial impacte directement l'industriel français. Cet effet cascade concerne de fait les courtiers. Au-delà de conditions de renouvellement de plus en plus difficiles sur les secteurs qualifiés de sensibles, l'enjeu pour les courtiers consiste à trouver un apériteur/leader solide offrant réellement des services autour de la prévention des risques. De plus, l'augmentation des fran-

chises imposée aux assureurs par les réassureurs rend les placements plus complexes, les assureurs réduisant sensiblement leurs parts, souhaitant ainsi diminuer les expositions. Or, trouver des alternatives aux assureurs traditionnels n'est pas simple. Les solutions consistent à travailler aux côtés des clients pour redéfinir les périmètres de risques à couvrir, revoir les montages associés et hypothèses techniques, et enfin proposer concomitamment des alternatives comme les captives. Sur ce dernier point, nous attendons avec impatience le décret entérinant les règles précises applicables sur le marché français.

Quels conseils donneriez-vous aux courtiers dans un tel contexte ?

F. C. : Nous venons de le voir, la reconfiguration du marché et la nouvelle politique des réassureurs qui en découle ne sont pas sans incidences sur le métier de courtier. Cela a toutefois un avantage, celui de donner une plus forte dimension conseil à notre métier. Notre discours gagne en maturité et en hauteur : nous travaillons désormais davantage sur un schéma global de protection que sur une simple assurance. Le défi consiste à mettre en place des schémas globaux de protection intégrant des niveaux de couvertures choisis et maîtrisés, et surtout non subis. La prévention et la gestion de risques redeviennent alors centrales et dans certains cas draconiennes.

Les réassureurs ont imposé des conditions drastiques aux assureurs.

LES CAPTIVES DE RÉASSURANCE, UNE RÉPONSE AU BESOIN DE RÉPARTITION DES RISQUES

ENTRETIEN CROISÉ ENTRE **BRIGITTE BOUQUOT**, VICE-PRÉSIDENTE DE L'AMRAE (ASSOCIATION POUR LE MANAGEMENT DES RISQUES ET DES ASSURANCES DE L'ENTREPRISE), ET **ÉTIENNE CHARPENTIER**, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE RISK & REINSURANCE SOLUTIONS FRANCE (GROUPE DIOT-SIACI).

En quoi la captive de réassurance peut-elle être un bon outil pour le marché ?

Étienne Charpentier : Face à un environnement de marché en tension depuis plusieurs années, le secteur traditionnel de l'assurance n'est pas toujours enclin à couvrir certains risques, notamment actuellement sur les risques dommages et cyber. Une captive de réassurance permet d'apporter aux assureurs une réponse à leur besoin de protection en réassurance et de répartition des risques. Pour le groupe actionnaire, cela permet d'avoir une couverture adaptée à ses risques propres à des taux raisonnables et indépendamment de la sinistralité du marché. La gestion interne des risques d'exploitation et le contrôle de sa stratégie de financement du risque global sont optimisés tout en conservant un niveau de rétention de risques adapté à ses capacités financières.

Quelles sont les limites de la captive « à la française » qui doit voir le jour ?

É. C. : Ce dispositif est très proche dans son principe de celui existant au Luxembourg avec le provisionnement d'une part importante du résultat technique en report d'imposition. En revanche, la principale limite

sera liée au plafond de dix fois le Capital minimum requis (MCR). En effet, pour les captives dont le MCR sera égal au minimum de 1,3M€, le plafond de 13M€ pourrait être atteint assez rapidement si les résultats de souscription sont bons.

N'est-ce pas aussi un outil d'optimisation fiscale ?

É. C. : Non, le provisionnement prévu étant un mécanisme de report d'imposition sur une période de quinze ans, les provisions non utilisées au bout de cette période seront reprises et taxées. Ce mécanisme permet de répondre au profil de souscription d'une captive qui est par définition volatile. En effet, une captive doit pouvoir constituer des réserves pour faire face à cette volatilité sur le long terme.

ÉTIENNE CHARPENTIER

Depuis mars 2019
Directeur Général de Risk & Reinsurance Solutions France (Groupe Diot-Siaci)

2013
Directeur Réassurance Facultative et Captives chez Aon

2002
Broker puis directeur associé Risk Finance chez AonX

En quoi la captive de réassurance peut-elle être un bon outil pour le marché ?

Brigitte Bouquot : Certains risques étant difficiles à mutualiser, des entreprises ont commencé dans les années 1980 aux États-Unis à se doter de leur propre filiale d'assurance et de réassurance. Ces captives permettent un meilleur partage du risque, notamment sur des aléas aux coûts relativement limités mais fréquents ou difficilement mutualisables. Avec la crise du Covid et la prise de conscience des risques systémiques (pandémie, réchauffement climatique, chaînes d'approvisionnement, cyber...), le principe de mutualisation a été encore plus mis à mal. C'est dans ce contexte que Bercy, avec l'AMRAE et certains acteurs du marché, a décidé de favoriser le développement des captives de réassurance des entreprises pour renforcer leur programme d'assurance.

Quelles sont les limites de la captive « à la française » qui doit voir le jour ?

B. B. : Bercy a veillé à ce que ces réassureurs captifs ne portent que les propres risques de leur

entreprise sachant qu'assureurs et banquiers ne sont pas autorisés à créer de captives en France. Premier système de captives post-Solvabilité II, le cadre français est de fait très prudentiel. Un élément par ailleurs à ne pas négliger : le temps nécessaire pour obtenir l'agrément auprès de l'APCR (en général 6 mois). Les entreprises, et en première ligne leur *risk manager*, doivent donc mener un gros travail en amont avec leurs courtiers pour évaluer leur risque et définir le champ d'action de leur captive, en associant l'assureur « fronteur » ou primo-assureur.

N'est-ce pas aussi un outil d'optimisation fiscale ?

B. B. : La « provision pour résilience » instaurée pour les captives est limitée à 90% par an, et sur quinze ans, du bénéfice technique de l'ensemble des « branches » concernées avec un plafond global correspondant au profil de risque de la captive. Ce différé d'impôt est avant tout une incitation pour accumuler les réserves non utilisées. Ceci doit permettre à la captive de jouer pleinement son rôle de porteur de risque et de couvrir ainsi de plus en plus d'aléas.

BRIGITTE BOUQUOT

Depuis 2020
Vice-présidente de l'AMRAE (présidente de 2015 à 2020) et administratrice indépendante

1999
Directrice des grands comptes et de la stratégie, puis directrice de l'audit interne et enfin directrice des assurances et de la gestion des risques du Groupe Thalès

1996
Secrétaire générale adjointe de Dassault Électronique

1990
Directrice financière et secrétaire générale de DE31 Informatique (joint-venture de IBM France et Dassault Électronique)

1984
Direction financière d'IBM France



XAVIER GUÉGUEN

TRANSITION ÉCOLOGIQUE : JOUER LA CARTE DE LA PRÉVENTION

ASSUREURS ET RÉASSUREURS ONT UN RÔLE MAJEUR À JOUER EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE. LE SOUTIEN ACTIF DE POLITIQUES DE PRÉVENTION SYSTÉMATISÉES EST UN EXCELLENT MOYEN DE S'ADAPTER AUX NOUVEAUX RISQUES, NOTAMMENT CLIMATIQUES.

Les conséquences du réchauffement climatique sont bel et bien réelles : 2022 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée en France, selon Météo France. De nombreux records sont tombés : une moyenne entre 14,2 et 14,6 degrés Celsius en décembre, les températures enregistrées en mai et en octobre les plus élevées depuis le début des mesures en 1900, cinq vagues de chaleur dont une très précoce en mai et une très tardive en octobre, l'année la plus ensoleillée jamais enregistrée... Sécheresses, feux de forêts, mais aussi inondations et épisodes de grêle exceptionnels se sont succédé l'an dernier. En 2050, le record de l'année dernière sera devenu la norme, d'après Météo France qui estime que la fréquence des épisodes de canicule, quel que soit le scénario d'émission de gaz à effet de serre envisagé, devrait doubler d'ici 2050. Des phénomènes extrêmes qui touchent d'ores et déjà les entreprises comme les particuliers.

« Il ne fait aucun doute que désormais les entreprises ont pris conscience du développement de ces aléas climatiques tant par leur ampleur que

par leur intensité et leur récurrence », assure Xavier Guéguen, directeur Performance économique de Covéa. « L'année 2022 a clairement accéléré cette sensibilisation au changement climatique. La crise du Covid a également contribué à une prise de conscience de l'impact des crises systémiques dont fait partie le réchauffement du climat. » Il faut donc anticiper la multiplication de ces aléas et s'y adapter comme le fait Covéa en encourageant, par exemple, le réemploi de pièces endommagées lorsque des réparations sont engagées.

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION PLUS VOLONTARISTE

Mais c'est aussi une politique de prévention plus ambitieuse qui peut permettre de maintenir l'assurabilité de ces nouveaux risques. En matière d'inondation, la surélévation des stocks ou la pose de batardeaux sont des solutions simples et efficaces pour se prémunir de dommages qui peuvent être considérables. « Le coût de telles installations préventives peut être co-financé via le Fonds Barnier et au travers de subventions des collectivités locales », relève Xavier Guéguen. Contre les épisodes de grêle dont l'intensité ne cesse de croître, à l'image des orages de mai et juin 2022 en Bourgogne-Franche-Comté et en Nouvelle-Aquitaine, les agriculteurs et les propriétaires de flottes automobiles notamment peuvent désormais bénéficier d'une veille climatique de plus en plus précise. « Covéa a développé un modèle probabiliste de



Dans le cadre de cette démarche globale de prévention, les courtiers ont un rôle majeur à jouer.

sinistralité grêle qui permet de prévenir quelques heures avant la survenue d'un sinistre. Un service développé par notre pôle Risques majeurs composé de climatologues, d'actuaire et de data scientists », note Xavier Guéguen. En cas d'imminence d'une intempérie (tempête, inondation, orage, grêle, canicule), les clients de MAAF, MMA et GMF reçoivent un message d'alerte et de prévention personnalisé selon le type d'épisode climatique. « Dans le cas d'une prévision de chute de grêle, les gestionnaires de flottes automobiles ou les garages automobiles par exemple qui n'ont pas de filets anti-grêle ont ainsi le temps de mettre leurs véhicules à l'abri. »

L'innovation en matière d'offre assurantielle peut aussi favoriser le maintien et une reprise rapide de l'activité économique des entreprises. C'est le cas avec les assurances paramétriques. Encore méconnus et peu développés en France, ces produits offrent une protection financière forfaitaire en cas d'événements qui ont été préalablement définis par l'assureur et l'assuré. Les conditions de couverture sont déclenchées à partir de seuils basés sur les observations d'acteurs dignes de confiance comme Météo France (vitesse du vent, niveau de température...). « Pour les entreprises, ce type d'assurance permet de faire face à des pertes d'exploitation provoquées par une incapacité de produire. Cette couverture complémentaire et alternative aux schémas d'assurances classiques offre un règlement plus rapide », observe Xavier Guéguen.

ANTICIPATION ET INNOVATION, LES CLÉS POUR S'ADAPTER AUX NOUVEAUX RISQUES

La mesure systématisée du taux d'humidité des sols est aussi un moyen de prévenir le phénomène de gonflement-retrait des argiles qui peut fragiliser les bâtiments. En cas de sécheresse, il est ainsi possible de réhydrater les sols afin d'éviter les déformations des structures du bâti du fait de l'assèchement des terrains argileux. « Plus largement, la question de l'eau et notamment des secteurs qui en dépendent, notamment l'industrie, est majeure », insiste Xavier Guéguen. Une étude d'identification des usages compressibles et incompressibles de



2022
A ÉTÉ L'ANNÉE
LA PLUS CHAUDE
JAMAIS ENREGISTRÉE
EN FRANCE, SELON
MÉTÉO FRANCE

l'eau et la mise en place d'un plan visant à réduire ses consommations d'eau sont des outils de prévention efficaces pour une entreprise. Entre autres solutions : l'installation sur un site industriel d'une usine de traitement de ses eaux usées permet de remédier intelligemment aux périodes de pénurie.

« Dans le cadre de cette démarche globale de prévention, les courtiers ont un rôle majeur à jouer », poursuit le directeur Performance économique de Covéa, « ils ont une mission de sensibilisation et de conseil auprès de leurs clients dont ils connaissent parfaitement l'activité, les sites et donc les risques, notamment climatiques, auxquels ils peuvent être soumis ». Covisiomap, outil cartographique d'analyse des risques développé par Covéa, leur permet ainsi de déterminer l'exposition aux aléas, notamment climatiques tels que les inondations, la grêle ou la sécheresse, d'une zone géographique donnée et donc de leurs clients professionnels et entreprise qui y sont présents.

LA RÉASSURANCE S'ADAPTE À MARCHÉ FORCÉE

SOU MIS À DE FORTES CONTRAINTES NOTAMMENT AVEC L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX RISQUES, LE MARCHÉ DE LA RÉASSURANCE EST EN PLEINE MUTATION. MODÉLISATION, JUSTE PRIX, DÉCARBONATION, DIVERSIFICATION... LES DÉFIS À RELEVER SONT NOMBREUX.

MONDE

UN DÉSÉQUILIBRE PERSISTANT SUR LE MARCHÉ DE LA RÉASSURANCE

Moody's s'attend à ce que le déséquilibre de l'offre et de la demande sur le marché mondial de la réassurance persiste dans un contexte de prix élevés, tandis que les conditions de crédit seront également soutenues par l'amélioration des revenus de placement grâce à la hausse des taux d'intérêt. L'agence de notation maintient ses perspectives stables pour le secteur mondial de la réassurance en 2023, mais prévient que son exposition aux catastrophes naturelles reste intrinsèquement élevée.

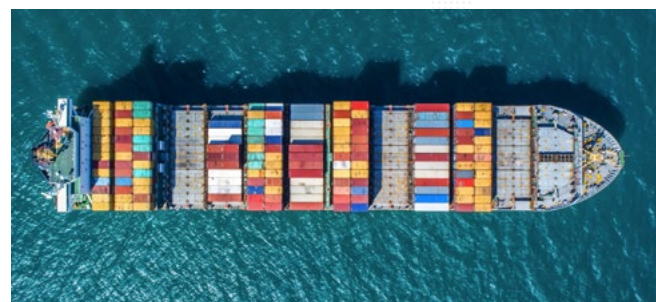
Source : <https://www.reinsurancene.ws/reinsurers-to-benefit-from-improved-underwriting-and-investments-in-2023-says-moodys/>

FRANCE

SCOR AFFINE SES MODÈLES SUR LE SECTEUR MARITIME

Le réassureur français SCOR a annoncé en février une extension de son partenariat avec l'insurtech Concirrus afin de remplacer son modèle de données existant pour lui permettre de tarifer plus précisément les risques futurs liés à sa branche d'activité maritime. « *Le marché de l'assurance maritime est dans l'œil du cyclone avec des défis difficiles à relever* », a déclaré Andrew Yeoman, PDG de Concirrus.

Source : <https://www.reinsurancene.ws/scor-expands-partnership-with-insurtech-concirrus/>



EUROPE

LES GRANDS RÉASSUREURS RENOUENT AVEC LA RENTABILITÉ

Les activités de réassurance vie des quatre principaux réassureurs européens (Hannover Re, Munich Re, SCOR et Swiss Re) ont présenté un solide retour à la rentabilité en 2022, alors que les sinistres liés à la pandémie ont diminué et que la sinistralité globale a été positive, selon Fitch Ratings. Pour 2023, Fitch s'attend à une nouvelle baisse significative des sinistres de surmortalité liés à la pandémie, ainsi qu'à une rentabilité sous-jacente stable de l'activité vie et santé.

Source : <https://www.reinsurancene.ws/european-reinsurers-life-business-units-profitability-improved-in-2022-fitch/>

ALLEMAGNE

COUP DE FROID SUR LA NET-ZERO INSURANCE ALLIANCE

Le réassureur Munich Re a annoncé fin mars la fin de son adhésion à la Net-Zero Insurance Alliance (NZIA), un groupe de trente assureurs et réassureurs qui visent ensemble à faire passer leurs portefeuilles de souscription à des émissions nettes de gaz à effet de serre nulles d'ici 2050. Munich Re justifie son retrait en évoquant les risques antitrust d'une approche collective visant à poursuivre des objectifs de décarbonation.

Source : <https://www.reinsurancene.ws/munich-re-quits-net-zero-insurance-alliance/>



SUISSE

SWISS RE ADAPTE SES MODÈLES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Lors d'une conférence de presse en mars, Christian Mumenthaler, PDG de Swiss Re, a affirmé que la tarification des effets du changement climatique sur ses polices est une « priorité absolue ». Le réassureur, qui emploie une cinquantaine d'experts spécialisés dans la modélisation, travaille à adapter ses modèles afin de mieux comprendre l'évolution de ce type de sinistres et ainsi de continuer à les couvrir de manière pérenne.

Source : <https://www.reinsurancene.ws/pricing-in-climate-change-a-complete-priority-for-swiss-re-mumenthaler/>




ÉMIRATS ARABES UNIS

BMS ACQUIERT BERNS BRETT MASAOOD

Le courtier britannique spécialisé en assurance et réassurance BMS a conclu en mars un accord pour acquérir une participation majoritaire dans Berns Brett Masaood (BBM), l'un des principaux courtiers en assurance des Émirats arabes unis (EAU). Situé à Abu Dhabi et à Dubaï, BBM s'est considérablement développé ces dernières années en fournissant des solutions étendues de transfert de risques pour de grands programmes complexes dans de nombreux secteurs.

Source : <https://www.reinsurancene.ws/bms-to-acquire-uae-broker-berns-brett-masaood/>



LES MÉTIERS DE L'ASSURANCE ET DE LA RÉASSURANCE VONT INÉVITABLEMENT SE RAPPROCHER

FLORIAN GRAILLOT, COFONDATEUR ET PARTNER DE ASTORYA.VC, FONDS DE CAPITAL-RISQUE INVESTISSANT DANS LES TECHNOLOGIES D'ASSURANCE

Plus de la moitié des insurtech se positionnent sur la partie distribution. Ces dernières années, d'autres vagues de start-up se sont succédé, davantage orientées vers des outils destinés aux courtiers et aux agents, mais aussi vers l'assurance embarquée. Cette dernière, notamment, annonce une profonde transformation du secteur.

Dans un contexte où le marché de l'assurance est moins digitalisé que d'autres, l'assurance embarquée permet de bénéficier de l'audience de plateformes digitales spécialisées (mobilité, aménagement de la maison, santé...).

Ces acteurs ont trois grands atouts au regard de l'assurance : leur grand nombre de clients (parfois plusieurs millions), une connaissance fine de ces derniers grâce à la data, et le nombre important de points de contacts qu'ils entretiennent avec eux. *A priori*, c'est un partenariat gagnant-gagnant pour la plateforme comme pour l'assurance.

Cependant, comme l'illustre le cas de Tesla qui propose à ses clients des produits d'assurance, si ces derniers sont portés par un assureur, le constructeur ne se contente pas de les distribuer, il en gère aussi le *pricing*. Ne reste donc au professionnel de l'assurance que le portage de risque. Dans ce cas, un réassureur est tout aussi légitime pour le prendre en charge et *a priori* plus compétitif par rapport à un assureur. Au regard de ce mouvement du marché, les métiers de l'assurance et de la réassurance vont inévitablement se rapprocher. En témoignent des initiatives comme celles de Swiss Re qui a lancé sa filiale d'assurance ou plus récemment de Covéa qui a racheté Partner Re.

BIOGRAPHIE

Depuis 2017
Cofondateur
et partner
chez astorya.vc

2015-2017
Investisseur
chez AXA Ventures

2014
Investisseur
chez Newfund

2010-2014
Investisseur
chez Affine